

Le « je » entre aveu et accusation : pragmatique de l'énonciation dans *Cousine K* de Yasmina Khadra

"الأنا" بين الاعتراف والالتهام: براغماتية التلفظ في رواية "ابنة العم ك"
لياسمينة خضرا

فيصل المنصوري جمال نبات

جامعة الشهيد الشيخ العربي التبسي، الجزائر

djamel.nebat@univ-tebessa.dz

faycal.almansouri@univ-tebessa.dz

تاريخ القبول 2026/5/12م

تاريخ الارسال 2026/4/24م

ملخص:

في رواية "ابنة العم ك" (2003)، تقدم ياسمينة خضرا رواية بضمير المتكلم، يتأرجح موقفها الكلامي بين التظاهر بالضحية، وتبرير الذات، والاعتراف الوحشي. تقدم هذه المقالة تحليلاً براغماتياً (بمعنى نظرية أفعال الكلام) لهذا الراوي "أنا"، مدعوماً بأدوات من اللسانيات الكلامية (الكلمات المعدلة، والإشارة، ووجهات النظر). تُظهر الدراسة أن السرد يعتمد على ثلاث استراتيجيات رئيسية: التأكيد الاستراتيجي، الذي يُعطي الأولوية للفعالية على حساب الحقيقة؛ والتعبير الشعري عن الشكوى، الذي يُرسي شرعية قائمة على الضحية؛ والاعتراف المتناقض، الذي يُحوّل الكشف عن الذات إلى طلب للظهور. يكشف تحليل تسلسلين رئيسيين - جريمة قتل ابنة العم ك والاعتداء على فتاة صغيرة مجهولة - عن رواية لا تسعى إلى قول الحقيقة، بل إلى ابتكار شكل كلامي مؤثر قادر على جعلها مرئية في نهاية المطاف. الكلمات المفتاحية: البراغماتية الأدبية - أفعال الكلام - اللسانيات النطقية - الاعتراف - الراوي.

Le « je » entre aveu et accusation : pragmatique de l'énonciation dans *Cousine K* de Yasmina Khadra

NEBAT Djamel

ALMANSOURI Fayçal

Université Echahid Cheikh Larbi Tébessi, Algérie

Résumé

Dans *Cousine K* (2003), Yasmina Khadra met en scène un narrateur à la première personne dont la position énonciative oscille entre victimisation, auto-justification et aveu brutal. Cet article propose une analyse pragmatique (au sens de la théorie des actes de langage) de ce « je » narratif, complétée ponctuellement par des outils de la linguistique énonciative (modalisateurs, déictiques, points de vue). L'étude montre que le récit repose sur trois stratégies principales : l'assertion stratégique qui privilégie l'efficacité sur la vérité, l'expression lyrique de la plainte qui construit une légitimité victimaire, et l'aveu paradoxal qui transforme la confession en revendication de visibilité. L'analyse de deux séquences clés – le meurtre de Cousine K et l'agression d'une jeune fille inconnue – révèle un narrateur qui ne cherche pas à dire le vrai, mais à faire advenir une parole efficace, capable de le rendre enfin visible.

Mots clés : Pragmatique littéraire – actes de langage – linguistique énonciative – aveu – narrateur.

Introduction

Publié en 2003, *Cousine K* de Yasmina Khadra s'inscrit dans une œuvre romanesque marquée par la violence politique et sociale, mais aussi par une exploration profonde des psychés tourmentées. Le roman met en scène un narrateur masculin, le cousin de K, qui raconte son enfance et son adolescence dans un village algérien, sa relation fusionnelle et toxique avec sa cousine K, et la dérive criminelle qui en découle. Ce qui frappe d'emblée, c'est la position énonciative complexe du « je » : tantôt victime plaintive, tantôt bourreau froid, tantôt témoin impuissant de sa propre monstruosité. Ce récit, loin d'être une simple rétrospective chronologique, se présente comme une véritable mise en scène de soi où la parole devient l'instrument principal d'une lutte pour l'existence. Le narrateur ne se contente pas de

restituer des souvenirs ; il performe son identité à travers un discours qui cherche constamment à capturer l'adhésion d'un destinataire invisible.

L'objectif de cet article est d'analyser, dans une perspective pragmatique (théorie des actes de langage), les stratégies discursives par lesquelles ce narrateur construit sa légitimité à parler et impose sa version des faits. Nous mobiliserons la théorie des actes de langage (Austin, 1962 ; Searle, 1972) et, ponctuellement, certains outils de la linguistique énonciative (Kerbrat-Orecchioni, 1986 ; Maingueneau, 1993 ; Rabatel, 2005) pour montrer comment le récit alterne entre actes assertifs, expressifs et directifs, et comment l'aveu lui-même devient un acte de pouvoir. La parole du narrateur n'est jamais gratuite ; elle est habitée par une visée perlocutoire forte : celle de transformer le monstre en victime des circonstances.

Dans cette optique, l'énonciation est envisagée comme un événement, un « faire » plutôt qu'un simple « dire ». Le narrateur de Khadra utilise le langage pour modifier sa position dans le monde. En s'appropriant les codes de la confession, il détourne l'attente de repentance pour instaurer un rapport de force symbolique. Le récit devient alors le lieu d'une tension entre le contenu propositionnel (les faits atroces commis) et la force illocutoire (la tentative de se justifier ou de se faire plaindre). L'instabilité du « je » n'est pas une simple errance psychologique, mais une manœuvre pragmatique visant à brouiller les pistes de la responsabilité éthique.

Le cadre théorique mobilisé nous permettra de décrypter les mécanismes par lesquels le narrateur gère ses « faces » (Brown et Levinson, 1987) et comment il négocie son éthos discursif. La question centrale réside dans l'efficacité de cette parole : peut-on, par la seule force du discours, transfigurer une dérive meurtrière en un acte de résistance contre l'invisibilité ?

Après avoir rappelé le cadre théorique, nous articulerons notre réflexion autour de quatre axes : le récit comme acte assertif stratégique ; la fonction des actes expressifs dans la construction de la plainte victimaire ; la légitimation énonciative du « je » ; enfin, deux études de cas d'aveu et de dénonciation.

1. Cadre théorique : actes de langage et linguistique énonciative

1.1. La théorie des actes de langage (Austin, Searle)

La théorie des actes de langage, initiée par Austin et systématisée par Searle, repose sur le postulat que « *dire, c'est faire* ». Austin résume cette idée en affirmant que « *l'énonciation de phrases rituelles évidentes, dans les circonstances appropriées, ce n'est pas décrire l'action que nous faisons, mais la faire* » (Austin, 1962). Cette rupture avec « *l'illusion descriptive* » est radicale : il ne s'agit pas d'ajouter une force émotive à un énoncé, mais de montrer que les actes de langage font partie du langage même.

On distingue classiquement trois dimensions : l'acte locutoire (produire un énoncé), l'acte illocutoire (l'action accomplie par l'énonciation : affirmer, promettre, ordonner, menacer) et l'acte perlocutoire (l'effet produit sur l'interlocuteur). Searle introduit le principe d'*exprimabilité*, selon lequel toute intention communicative peut être explicitée par un performatif. Appliquée au discours littéraire, cette approche permet de considérer le texte non comme un reflet passif du réel, mais comme une action verbale dynamique modifiant la relation entre narrateur et lecteur (Pratt, 1977 ; Maingueneau, 1993).

Austin montre aussi que tout acte de langage est vulnérable à l'échec (infelicities). Cette fragilité est constitutive : la parole peut toujours ne pas produire l'effet perlocutoire visé. C'est précisément ce qui fait d'elle une action humaine, ouverte à l'imprévu.

1.2. L'acte assertif : de l'information à la manipulation du croire

L'acte assertif engage le locuteur sur la vérité de la proposition exprimée. Dans la bouche du narrateur de Khadra, l'assertion dépasse sa fonction descriptive pour devenir un outil de cadrage idéologique. L'enjeu n'est pas la correspondance avec un monde objectif, mais l'adhésion du lecteur à une réalité reconstruite.

1.3. L'acte expressif : la mise en scène de l'éthos souffrant

Les actes expressifs expriment l'état psychologique du locuteur. Dans *Cousine K*, la plainte et l'expression du mépris subi construisent un éthos de « sujet blessé » visant à susciter l'empathie.

1.4. L'acte directif : la capture du lecteur

L'acte directif vise à faire agir l'interlocuteur. Le narrateur prend le lecteur à témoin, l'apostrophe, l'oblige à se positionner, transformant son audience en complice.

1.5. La linguistique énonciative : modalisateurs et points de vue

Au-delà des actes de langage, la linguistique énonciative (Kerbrat-Orecchioni, Maingueneau, Rabatel) s'intéresse aux marques de subjectivité dans la langue : déictiques, modalisateurs, prise en charge énonciative. La notion de « *point de vue* » (Rabatel, 2005) permet d'analyser comment le narrateur glisse entre différents rôles énonciatifs – celui qui agit (moi du passé) et celui qui interprète l'acte (moi du présent). Cette gestion fine de la subjectivité, visible à travers des modalisateurs comme « on dirait » ou « je crois que », n'est pas réductible à la seule force illocutoire. Dans cet article, nous mobiliserons ces outils ponctuellement, sans en faire le cœur de la démonstration, car la théorie des actes de langage suffit à l'essentiel de l'analyse.

2. Le récit comme acte assertif : dire le vrai, dire le faux

Dès les premières pages, le narrateur de *Cousine K* pose un geste assertif qui ébranle le pacte de véridicité traditionnel. Il déclare d'emblée sa souveraineté sur le matériau mémoriel, instaurant un rapport de force avec le lecteur :

« De la même façon que je suis libre d'oublier cette histoire, je suis libre de la raconter comme bon me semble. C'est mon histoire. Je lui donne la morale que je veux. Je peux l'en dispenser aussi. » (Khadra, 2003)

Cette déclaration performative revendique le droit à la malléabilité du souvenir. Le narrateur ne prétend pas livrer une vérité objective, mais une vérité subjectivement assumée, où le « je » s'érige en seul législateur de son propre discours. Il explicite sa conception de la « justesse » :

« La justesse ne relève pas de ce qui est correct, mais de ce qui aboutit ; dans cette mêlée jusqu'au-boutiste, ce n'est pas l'exactitude qui prime, c'est l'efficacité. » (Khadra, 2003)

L'acte assertif devient stratégique : il ne s'agit pas de dire le vrai, mais de faire advenir une version efficace, capable de justifier l'existence du sujet.

Ici, la vérité est subordonnée à la visée perlocutoire. Lorsqu'il raconte le meurtre de sa cousine, le narrateur adopte un ton factuel, presque clinique : « *Un jour, alors qu'elle s'égosillait stupidement dans le puits, je me suis approché d'elle et je l'ai poussée dans le vide.* » (Khadra, 2003)

L'assertion brute, dépourvue de lyrisme, impose au lecteur l'évidence de l'acte comme une conclusion logique. En refusant la psychologisation, le narrateur stabilise son éthos de « *meurtrier lucide* ». En se déclarant libre d'être inexact, il place le lecteur dans une méfiance généralisée, mais cette méfiance est elle-même un succès perlocutoire : elle renforce l'emprise du texte.

3. Actes expressifs : plainte, lamentation, auto-justification

Parallèlement à ces assertions froides, le récit est traversé par une veine lyrique et plaintive. Le narrateur y exprime sa souffrance existentielle, son sentiment d'invisibilité chronique. Ces actes expressifs visent à susciter la compassion et à échafauder une auto-justification.

Le narrateur se définit par une absence d'être :

« *Je ne vivais pas, non ; je hantais notre maison tel un esprit frappeur domestiqué, ne suscitant ni effroi ni intérêt.* » (Khadra, 2003)

Cette souffrance est redoublée par sa dépendance ontologique à K :

« *Sans elle, je ne suis qu'une ecchymose qui lève, un malheur en train de faisander.* » (Khadra, 2003)

La répétition de cette assertion expressive enferme le « je » dans une identité de victime permanente. La plainte se mue en accusation implicite contre l'entourage :

« *L'aveugle n'est pas celui qui ne voit pas, mais celui qu'on ne voit pas ; il n'est pire cécité que de passer partout inaperçu.* » (Khadra, 2003)

L'acte de lamentation devient une revendication d'existence brutale. L'expressivité n'est plus un aveu de faiblesse, mais une sommation adressée à autrui. Cette alternance entre émotion exacerbée et constat clinique crée un éthos instable mais efficace : le narrateur demande à être plaint pour ce qu'il est (victime) tout en exigeant d'être reconnu pour ce qu'il a fait (meurtrier).

4. Le « je » énonciatif et la construction d'une légitimité à parler

Le narrateur ne cesse de questionner son propre droit à prendre la parole. Il se décrit comme insignifiant, sans importance sociale. Pourtant, c'est lui qui occupe tout l'espace textuel. Comment construit-il sa légitimité ?

D'abord, par la revendication d'une possession absolue de l'histoire : « *C'est mon histoire* » (Khadra, 2003). Ensuite, paradoxalement, par l'aveu ultime. Celui qui a commis le mal radical acquiert le droit d'en témoigner précisément parce qu'il en assume l'absence totale de remords. Cette absence de culpabilité le place hors du jugement commun et fonde une parole souveraine.

Le narrateur se dédouble : il commente ses propres gestes, ses propres pensées. Ce dédoublement est visible dans l'usage de modalisateurs :

« *Je me sens tout chose. On dirait que je pardonne, que je suis capable de me réconcilier, de compatir, de partager.* » (Khadra, 2003)

Le modalisateur « on dirait » (relevé par la linguistique énonciative) signale que le narrateur lui-même ne croit qu'à moitié à sa propre sincérité. Cette structure rappelle l'« *hétérogénéité énonciative* » (Ducrot, 1984) : le « je » est divisé entre le sujet de l'énonciation (celui qui raconte) et le sujet de l'énoncé (celui qui a agi). Dans *Cousine K*, cette division est instrumentalisée pour s'absoudre tout en se confessant.

5. Études de cas : séquences d'aveu et de dénonciation

5.1. L'aveu du meurtre de Cousine K (p. 56-57)

L'aveu du crime séminal survient sans préparation dramatique, sur un ton d'une platitude déconcertante :

« *Un jour, alors qu'elle s'égosillait stupidement dans le puits, je me suis approché d'elle et je l'ai poussée dans le vide.* » (Khadra, 2003)

L'adverbe « stupidement » désamorce la compassion. Le narrateur ajoute : « *Je suis rentré au manoir comme si de rien n'était. Non que je n'avais pas conscience de mon geste ; j'estimais seulement que je n'avais pas à le regretter.* » (Khadra, 2003). L'acte d'aveu fonctionne comme un acte assertif froid, vidé du repentir. Le message illocutoire est cinglant : « *Je suis coupable, et votre inattention est telle que vous ne l'avez même pas vu.* » Sur le plan perlocutoire, le narrateur ne cherche pas la rédemption, mais la validation de son acte comme preuve d'existence.

5.2. La séquence de la fille inconnue (chapitres 13 à 20)

La rencontre avec une jeune femme éjectée d'une voiture dégénère en relation de claustration. L'aveu de la violence n'est pas formulé directement ; il est performé à travers des actes directifs impératifs :

« *Tu vas cogner. Il est impératif de me solliciter.* » (Khadra, 2003)

L'absence de réponse pousse le narrateur vers des actes assertifs de dénégation :

« *Je ne suis pas un monstre. Je suis comme tout le monde.* » (Khadra, 2003)

Le contraste entre l'aveu explicite du meurtre de K et le flou entourant le sort de l'inconnue est significatif. Le narrateur avoue ce qui le grandit dans le mal (geste tragique, presque mythique) et tait ce qui le rabaisserait (pulsion minable). L'aveu ne libère pas ; il sert à contrôler l'image de soi.

6. Limites de l'approche

L'analyse pragmatique et énonciative proposée présente certaines limites qu'il convient de mentionner. D'une part, l'effet perlocutoire réel sur le lecteur n'est pas mesurable empiriquement : nous raisonnons sur des effets attendus ou construits par le texte, non sur des réceptions effectives. D'autre part, l'intention du narrateur fictif relève d'une construction fictionnelle : parler de « stratégie » ou de « manœuvre » du narrateur implique un anthropomorphisme critique qu'il est bon de ne pas absolutiser. Enfin, notre approche privilégie les actes de langage et les marques énonciatives, mais elle n'épuise pas l'analyse littéraire (dimensions stylistiques, narratives, intertextuelles, etc.). Ces limites n'invalident pas nos conclusions, mais elles en rappellent le cadre.

Conclusion

L'analyse pragmatique (actes de langage) du « je » narratif dans *Cousine K*, complétée ponctuellement par la linguistique énonciative, permet de dégager trois stratégies principales :

- **Les actes assertifs stratégiques**, qui privilégient l'efficacité de la parole sur sa vérité ;
- **Les actes expressifs de plainte**, qui construisent une position victimaire légitimant la prise de parole ;
- **Les actes d'aveu paradoxaux**, qui transforment la confession en revendication de visibilité.

Le narrateur ne cherche pas à dire la vérité, mais à faire advenir une parole efficace – capable de le rendre enfin visible aux yeux des autres, même comme monstre. Le « je » de *Cousine K* est un je performatif qui, en disant son crime, accomplit l'acte de son existence littéraire. Cette étude ouvre des perspectives pour l'analyse d'autres romans de Yasmina Khadra (*L'Attentat*, *Les Hirondelles de Kaboul*), où la question de la parole

testimonial et de la légitimité énonciative est également centrale. Elle invite aussi à une réflexion didactique sur l'enseignement de la littérature par la pragmatique.

Références

- [1] J. L. Austin, *Quand dire c'est faire*, Oxford University Press, Oxford, 1962.
- [2] P. Brown & S. C. Levinson, *Politeness: Some universals in language usage*, Cambridge University Press, Cambridge, 1987.
- [3] O. Ducrot, *Le dire et le dit*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1984.
- [4] C. Kerbrat-Orecchioni, « Nouvelle communication et analyse conversationnelle », *Langue Française*, n° 70, 1986, p. 7-25.
- [5] Y. Khadra, *Cousine K*, Julliard, Paris, 2003.
- [6] D. Maingueneau, *Le contexte de l'œuvre littéraire : énonciation, écrivain, société*, Dunod, Paris, 1993.
- [7] M. L. Pratt, *Toward a Speech Act Theory of Literary Discourse*, Indiana University Press, Bloomington, 1977.
- [8] A. Rabatel, « La part de l'énonciateur dans la co-construction interactionnelle des points de vue », *Marges linguistiques*, n° 9, 2005, p. 115-136.
- [9] J. Searle, *Les Actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Hermann, Paris, 1972.